

LA DÉFENSE NATIONALE

LE SUCCESSEUR DU GÉNÉRAL ALLARD

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme le bruit court que le chef d'état-major général prendrait sa retraite avant longtemps, le premier ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement songe à nommer un successeur à ce très éminent militaire canadien?

M. l'Orateur: Je doute que cette question soit assez urgente pour qu'on puisse la poser en ce moment.

M. Forrestall: En toute déférence, monsieur l'Orateur, je prétends que l'estime et la confiance dont doit jouir quiconque occupe le poste de chef d'état-major général exigent que le premier ministre dise au moins si la retraite du général Allard est imminente ou si les rumeurs actuelles sont fausses.

M. l'Orateur: La parole est au député de Surrey.

M. Forrestall: Il y a encore 90,000 militaires dans les Forces canadiennes. Pourquoi le gouvernement ne leur dit-il pas ce qui se passe?

Une voix: Taisez-vous.

LA CAPITALE NATIONALE

HULL—LA CRÉATION D'UN COMITÉ PARLEMENTAIRE DE LA CAPITALE

M. Barry Mather (Surrey): Puis-je poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale en sa qualité de ministre comptable à la Chambre des questions concernant la capitale nationale? Voici ma question: compte tenu des présumés aménagements importants dans la région de Hull qui relève de la Commission de la capitale nationale—aménagements que j'approuve entièrement—le ministre peut-il nous dire quand la mesure législative approuvée par le dernier Parlement en vue de créer un comité parlementaire pour s'occuper des affaires de la capitale nationale, sera mise en œuvre?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, dès que notre politique générale concernant la capitale nationale sera connue, je serai heureux de convoquer le comité parlementaire, afin de lui permettre de discuter de cette politique.

[M. Thomas (Moncton).]

[Traduction]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'ASSISTANCE AUX VICTIMES DE CRIMES

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Ma question s'adresse au ministre de la Justice, monsieur l'Orateur. Pourrait-il nous dire si des fonctionnaires de son ministère ont eu des entretiens avec leurs homologues provinciaux relativement à la mise au point d'un régime d'assistance uniforme à l'intention des victimes de crimes, ainsi qu'aux personnes qui sont appelées à venir en aide aux forces de police et qui se font blesser en prêtant ainsi leur concours?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Nous n'avons pas eu d'entretiens comme tels avec les provinces à ce sujet, mais à la lumière de la question du député, il serait peut-être utile d'en discuter avec les procureurs généraux des provinces à la prochaine réunion des commissaires chargés d'assurer l'uniformité.

LES COALITIONS

LE HOCKEY—L'ABOLITION DES CLAUSES DE RÉSERVE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Santé? Il s'agit de la recommandation du comité d'étude sur les sports, selon laquelle les clauses de réserve dans les accords professionnels de la Ligne nationale de hockey devraient être proscrites, et de la déclaration de l'honorable représentant, selon laquelle il songeait à présenter un projet de loi à ce sujet. Le ministre nous dirait-il, eu égard à la déclaration faite par le président de la Ligue nationale de hockey, que le Parlement n'était pas compétence pour faire cela, si l'on a obtenu l'avis des légistes de la Couronne et, si oui, quelle en est la teneur?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je répondrai au très hon. représentant en le renvoyant à la réponse donnée à la Chambre hier par mon collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations. Il verra que quoi qu'en pense M. Campbell, mon collègue s'occupe de cette affaire.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je n'étais pas ici hier, mais j'ai vu cette réponse. Ce que je demande, c'est si les légistes de la Couronne ont été saisis de la question?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu hier que cette question avait été déferée à la Direction des enquêtes sur les coalitions.